

**- TERRE D'Émeraude Communauté -**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DÉLIBÉRATION N°160/2023**

Envoyé en préfecture le 19/12/2023  
Reçu en préfecture le 19/12/2023  
Publié le   
ID : 039-200090579-20231213-D\_2023\_160-DE

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 116

Titulaires présents : 75

Suppléants présents : 5

Pouvoirs : 15

Date de convocation :

07/12/2023

Date d'affichage :

19/12/2023

Votants :	95	Pour :	95	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents :**

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BELLAT Stéphane ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; DALLOZ Jean-Charles ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FATON Patrice ; GAMBÉY Olivier ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PIETRIGA Guy ; PONSOT Pauline ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; RIQUOIS Jean-Pierre ; ROUX Nathalie ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VENNÉRI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

**Délégués suppléants présents :** FREDY Damien ; GIBOZ Brigitte ; GIRARDOT Michel ; MARILLIER Mickaël ; PETIT Fabien.

**Excusés ayant donné pouvoir :** BAUDIER Stéphanie à MOREL BAILLY Hélène ; BOISSON Laurence à CHATOT Patrick ; CAPELLI Sophie à LUSSIANA Eddy ; CLOSCAVET Marie-Claire à MILLET Jacqueline ; DAVID Lauriane à GEAY David ; DEVAUX Catherine à DEPARIS-VINCENT Christelle ; DOUVRE Jacques à RAVIER Pascal ; GAUTHIER PACOUD Sandrine à PIETRIGA Guy ; LAVRY Dominique à BUCHOT Jean-Yves ; MOREL Denis à LONG Grégoire ; PARIS Robert à VIAL Jacques ; POURCELOT Anaïs à DELORME Carole ; RUDE Bernard à RASSAU Jean-Noël ; ROZEK Evelyne à PROST Philippe VACELET ; Jean-Marie à HUGUES Guy.

**Excusés :** ARTIGUES Damien ; BOILLETOT Jean-Marc ; BONDIÉ Jean-Robert (représenté par MARILLIER Mickaël) ; FAVIER Jean-Louis (représenté par PETIT Fabien) ; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien) ; GUILLOT Evelyne ; LARUADE Laurent ; HUGONNET Franck ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; MILLET Michel ; PERRIN Alexandre (représenté par GIRARDOT Michel) ; REYDELLET DELORME Emmanuelle.

**Absents :** BANDERIER Dominique ; BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CATTET Jean-Luc ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; LAMARD Philippe ; MOREL Alain ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; REBREYEND COLIN Micheline.

**Secrétaire de séance :** Grégoire LONG.

**Objet : Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif (réseau et station d'épuration) sur la commune de GIGNY-SUR-SURAN - Demande de subvention DETR**

Rapporteur : GIROD Franck

**Le RAPPORTEUR,**

## **EXPOSE**

Le réseau du système d'assainissement de Gigny-sur-Suran est de moitié séparatif (1 814 ml) et de moitié unitaire (2 030 ml). La station d'épuration de Gigny est un procédé par lagunage d'une capacité de 360 EH qui ne comporte que 2 bassins successifs au lieu de 3 qui a été mise en service en 2001.

Le service en charge de la police de l'eau de la DDT du Jura juge le système non conforme du fait d'un faible taux de collecte (inférieur à 50 %) et d'une grande quantité d'eaux claires acheminées à la station qui entraîne des départs récurrents d'eaux usées directement dans le milieu en période pluvieuse.

Dans le but de rétablir la conformité du système d'assainissement de Gigny-sur-Suran, le Bureau d'Etudes Réalités Environnement a été recruté pour réaliser une étude diagnostique du système d'assainissement collectif de Gigny et définir un programme de travaux hiérarchisé. La maîtrise d'œuvre des travaux a également été confiée à Réalités Environnement.

Le programme de travaux établi par le maître d'œuvre consiste en la mise en séparatif de 760 ml de réseaux d'eaux usées du bourg de Gigny avec création de 85 branchements et le remplacement des lagunes existantes par une station d'épuration de type « filtres plantés de roseaux » à 2 étages d'une capacité de 240 Equivalents Habitants.

**Le bureau communautaire, lors de sa séance du 7 décembre 2022 a validé le programme de travaux et autorisé Monsieur le Président à solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau RMC et du Conseil Départemental du Jura (Aide aux Territoires).**

Les différents postes de dépenses actualisés sont les suivants :

<b>Postes de dépenses</b>	<b>Montant € HT</b>
Mise en séparatif des réseaux (760 ml + 85 branchements)	459 753,85
Station d'épuration Filtres plantés de 240 EH	366 491,21
Maîtrise d'œuvre	82 140,00
Assistance à Maitrise d'Ouvrage (TIJ)	1 500,00

Diagnostic amiante/HAP	1 630,00
Levés topographiques	2766,00
Essais Réseaux	8 000,00
Essais Station	2 000,00
Branchement Electrique	1 326,00
Divers et imprévus	46 080,31
<b>TOTAL HT</b>	<b>967 408,11 €</b>

Suite aux retours de l'AERMC et du Conseil Départemental du Jura, le plan de financement est le suivant :

<b>Coût Global</b>	<b>967 408,11 € HT</b>
AERMC notifiée	480 461,00 €
Aide aux Territoires notifiée	82 625,00 €
AERMC + Aide aux Territoires	563 086,00 €
Taux d'aides global (AERMC + DST)	58%
Autofinancement	20%
<b>Taux de DETR souhaité</b>	<b>22%</b>
<b>Montant de DETR souhaité</b>	<b>212 829,78 €</b>

Le **BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans la séance du 5 décembre 2023 a émis un avis favorable,

Le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

#### **DECIDE**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter une subvention DETR au taux de 22% représentant un montant de 212 829,78 €.

**DE CONFIRMER** que la part non couverte par les subventions sera prise en charge par Terre d'Émeraude Communauté au titre de l'autofinancement.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

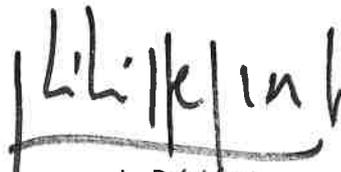
Publié le

ID : 039-200090579-20231213-D\_2023\_160-DE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres  
présents.

Pour extrait conforme,

  
Le Président

